APPEL À CANDIDATURE POUR LA FONCTION DE PROMENEURS DU NET PARENTALITÉ

Date limite de dépôt des dossiers:
Le 4 juillet 2025 inclus

Les parents vivent une partie de leur temps, de plus en plus importante, sur ce "nouveau" territoire qu'est Internet. Alors que toutes sortes d'informations plus ou moins fiables sont publiées chaque jour, les professionnels de l'accompagnement à la parentalité ont un rôle à jouer, dans le prolongement de leur intervention physique habituelle.
Par ailleurs, la disponibilité relative des parents, l'éloignement géographique des équipements, les difficultés ou résistances à passer la porte des services génèrent des inégalités d'accès aux services pour tous les parents.
La Caf souhaite contribuer au développement d'une Présence éducative sur internet (Pei) à destination des parents.

Les principes de la présence éducative sur internet :

- La Pei n'est pas un métier mais une pratique professionnelle visant à prolonger les missions d'un professionnel sur les réseaux sociaux et plus largement sur Internet.
- La Pei s'inscrit dans le projet de structure de l'employeur du Promeneurs du Net ainsi que dans le projet du territoire d'intervention du professionnel. C'est l'employeur qui fait la demande de labellisation de son (ses) professionnel(s) à la Caf et le(s) mandate donc pour exercer cette pratique.
- Le Promeneur du Net doit assurer un équilibre entre sa présence en ligne et sa présence physique au sein des structures. Le contact, au sein de la structure, entre le professionnel et l'usager est toujours recherché.
- La Pei est un moyen pour le maintien du lien avec les usagers, d'information, d'accompagnement, d'orientation, de mise en relation entre les personnes. A ce titre, la pratique du professionnel se discute, s'analyse, s'évalue en équipe au regard du projet, au sein du réseau des promeneurs, et requiert une posture spécifique de l'accompagnement à la parentalité sur le Net.

Objet de l'appel à candidature

La Caf des Alpes-Maritimes vise la consolidation du réseau des promeneurs du net parentalité, à l'échelle du département des Alpes-Maritimes.
A ce titre, elle recherche des partenaires afin d'assurer la fonction de Promeneurs du Net Parentalité. Ce dispositif vise le développement d'une présence éducative sur Internet par des professionnels en charge de projets et d'actions d'accompagnement à la parentalité.

La coordination du réseau sera assurée par l'association Les Petits Débrouillards, et permettra un accompagnement collectif des professionnels Promeneurs du Net parentalité.

Vous ferez parti d'un réseau, et bénéficierez de temps d'échanges de pratiques, des ressources mises à disposition, de formations, et pourrez imaginer des actions communes.

Le label Promeneur du Net: devenir Promeneur du Net, c'est faire parti d'un dispositif national créé par la Cnaf. La labellisation passe par la création d'un compte professionnel, le respect de la charte nationale, et le référencement sur l'annuaire national des promeneurs du net.

Finalités de l'appel à candidature

- Contribuer à améliorer la visibilité de l'offre parentalité du territoire en ligne : actions, dispositifs et services à disposition des parents pour les accompagner dans leur fonction parentale et dans leur relation avec leur(s) enfant(s).

- Répondre au besoin d'accompagnement des parents souvent démunis face aux nouveaux supports et usages de communication utilisés par leurs enfants, et ouvrir ainsi de nouveaux espaces de parole, de nouvelles modalités de contact et d'écoute de qualité, afin d'éviter qu'ils restent sans réponse face à leurs questionnements du quotidien.

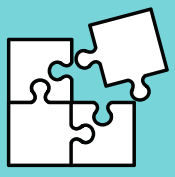

Compétences attendues du Promeneur du Net Parentalité

- Avoir une appétence pour les nouvelles technologies et les nouveaux modes de communication (en particulier les réseaux sociaux)
- Avoir une connaissance globale de la politique d'accompagnement des parents, et des dispositifs et services la composant
- Avoir une bonne connaissance de tous les services, actions et dispositifs d'accompagnement des parents sur le territoire concerné.

Activités attendues des Promeneurs du Net Parentalité

- Assurer une présence sur les réseaux sociaux et interagir avec les parents qui sollicitent un contact avec le Promeneur du Net. Le Promeneur du Net consacre a minima 3 heures hebdomadaires à la Pei, ces temps dédiés doivent être clairement définis (le jour et les plages horaires).

- Conseiller, informer, prévenir, orienter vers des professionnels spécialisés selon les demandes ou les besoins (et notamment les Pdn jeunesse)

- Sensibiliser le public aux usages du numérique, aiguiser son esprit critique et encourager des projets collaboratifs et responsables sur le numérique (physiques et/ou dématérialisés).

- Etablir une relation de confiance, échanger, partager. Informer les parents sur les activités, projets et services proposés par la structure et sur le territoire, les événements locaux en lien avec la thématique parentalité en général. Les inviter à fréquenter davantage les services qui leur sont destinés

- Assurer une veille de l'activité sur les réseaux sociaux sur les thématiques liées à la parentalité

- Communiquer et partager avec les autres PdN Parentalité (veille, organisation entre structures, conseils réciproques…) au sein du réseau ou autre

Le public cible du dispositif Promeneur du Net Parentalité

Les adultes qui ont une fonction éducative et parentale en direction des enfants et des jeunes de leur famille.

Profils des opérateurs recommandés

- Les référents famille des centres sociaux agréés
- Les coordonnateurs des espaces de vie sociale
- Les coordonnateurs des Lieux Ressources Parentalité soutenus par la Caf

Ces profils sont prioritairement recherchés pour assurer la fonction de Promeneurs du Net Parentalité. Cette liste n'est cependant pas exhaustive, et reste ouverte aux professionnels exerçant dans le champ de l'accompagnement à la fonction parentale.

Zones géographiques prioritaires

Nous recherchons des promeneurs du net parentalité pour l'Ouest du département (Communauté d'Agglomération Cannes et Pays de Lérins, Communauté d'Agglomération Pays Grassois, Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, bassin de vie Cagnes-Vence-Carros) pour le moyen pays (Communauté de Communes des Alpes d'Azur), et pour l'Est (Sivom Val de Banquière, Communauté d'Agglomération Riviera Française).

Calendrier

- Dépôt des dossiers jusqu'au 4 juillet inclus
- Sélection des promeneurs sur dossiers le 7 et le 8 juillet 2025
- Entretiens des promeneurs sélectionnés entre le 8 et le 18 juillet : rencontres avec les employeurs et salariés
- Labellisation et démarrage des missions (présence en ligne effective) : septembre 2025 (acculturation, démarches administratives, création des profils, enregistrement dans l'annuaire national)

Procédure de dépôt

Envoi des dossiers de candidature par messagerie à l'adresse suivante:

promeneursdunet@caf06.caf.fr